

RAPPORT D'ÉVALUATION

Évaluation des formations

-Diplôme national d'art (DNA), option Art
-Diplôme national supérieur d'expression
plastique (DNSEP), option Art

École supérieure des beaux-arts de Nîmes
(Esban)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par intérim,
Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

David Cascaro, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 21 SEPTEMBRE 2019

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'École supérieure des beaux-arts de Nîmes (Esban) s'inscrit dans l'histoire des arts et des institutions culturelles du Sud de la France. Fondée en 1820 en tant qu'école de dessin gratuite et destinée aux enfants des employés provenant des manufactures d'étoffes de soie, elle s'est développée en étroite relation avec l'institutionnalisation des arts à Nîmes et en région Occitanie.

Dans le contexte régional de formation, l'Esban s'est rapidement positionnée par rapport aux établissements proches situés à Montpellier et Perpignan. Après l'abandon en 2010 du rapprochement avec l'École supérieure des beaux-arts de Montpellier, elle s'est constituée en 2011 en établissement public de coopération culturelle (EPCC) fondé par la ville de Nîmes et par l'État.

Partant d'une approche large des réalités du champ de l'art contemporain, intégrant la vidéo, la photographie, les performances et les installations, l'Esban focalise sa vision pédagogique autour de trois axes pertinents de la création contemporaine : l'exposition, les pratiques éditoriales et les écritures. Cette approche est réactive par rapport aux évolutions du domaine de l'art contemporain.

L'école se situe sur trois sites :

- l'Hôtel Rivet, bâtiment du XVIII^{ème} classé monument historique depuis 2005, réunissant les salles de cours théoriques, les ateliers vidéo et images, les ateliers des 4^{ème} et 5^{ème} années, la bibliothèque et les bureaux de l'administration,
- le Chapitre, relié à l'Hôtel Rivet par une cour, accueillant les ateliers des 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années, un atelier de peinture et un atelier pour la photographie argentique,
- un bâtiment, aménagé en 2016, accueillant les ateliers techniques dédiés à l'édition et à la construction.

L'offre de formation comporte :

- un Diplôme national d'art (DNA), option *Art*, conférant le grade de licence,
- un Diplôme national d'expression plastique (DNSEP), option *Art*, conférant le grade master,
- un Diplôme d'établissement en *Production et régie des œuvres et des expositions* (depuis 2016), accessible aux titulaires du DNA, du DNSEP, d'une licence ou d'un master universitaire.

En lien avec l'Université Paul Valéry Montpellier 3, un bi-cursus est proposé (master *Histoire de l'art*, parcours de 2^{ème} année *Conservation, gestion et diffusion des œuvres d'art XXe-XXIe siècles*) visant une insertion professionnelle dans les métiers de l'art et de la culture.

L'Esban est cofondatrice avec l'Université de Nîmes (Unîmes) de la Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) *Arts et Design* portée par le Lycée Hemingway.

En 2018-2019, l'Esban a accueilli 113 étudiants en 1^{er} et 2^{ème} cycles.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Diplôme national d'art, option Art – conférant grade de licence
- Diplôme national supérieur d'expression plastique, option Art – conférant grade de master

DIPLÔME NATIONAL D'ART, OPTION ART - CONFÉRANT GRADE DE LICENCE

Établissement : École supérieure des beaux-arts de Nîmes (Esban)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation conduisant au diplôme national d'art (DNA), option *Art*, constitue un cursus d'études d'une durée de trois années.

Les études proposent des enseignements techniques (dessin, photographie, volume, peinture, vidéo, pratiques éditoriales, infographie, etc.), des enseignements théoriques (histoire de l'art, art contemporain, culture générale et anglais) et des temps pratiques en atelier. Un stage en milieu professionnel est obligatoire en 2^{ème} année.

En 2018-2019, la formation a accueilli 78 étudiants (28 en 1^{ère} année, 25 en 2^{ème} et 25 en 3^{ème}).

ANALYSE

Finalité
<p>Accueillie dans l'Hôtel Rivet, la formation est présentée avec clarté et efficacité. Elle a pour objectif de former « les futurs acteurs de la création, de la diffusion, de la production et de la transmission de l'art ». Le 1^{er} cycle d'études est généraliste. Il permet à l'étudiant de découvrir les pratiques artistiques aux plans théorique et technique. L'Esban propose en outre aux étudiants de découvrir les métiers liés à l'exposition ainsi que ceux liés à l'enseignement.</p> <p>La formation est très complète. Les connaissances générales, techniques, méthodologiques et théoriques sont transmises sous formes d'atelier, de cours, d'échanges, de stage, de mises en situation professionnelle. Les objectifs scientifiques et professionnels sont bien identifiés et visent <i>in fine</i> à former des artistes, des créateurs et des professionnels dans le champ de l'art. La qualité de la formation et la prise en compte des enjeux professionnels actuels sont réels.</p> <p>Si le DNSEP, option <i>Art</i>, est la suite logique du DNA, option <i>Art</i>, certains étudiants peuvent, soit prendre une année de césure, soit suivre le diplôme d'établissement en <i>Production et régie des œuvres et des expositions</i>, offre originale et très professionnalisante. Chaque année, plusieurs étudiants choisissent de suivre ce diplôme d'établissement entre le DNA et le DNSEP.</p>
Positionnement de la formation
<p>Au cœur d'un territoire très riche (neuf écoles supérieures d'art entre Montpellier et Monaco), le DNA de l'Esban offre aux étudiants, par un adossement au milieu professionnel (centres d'art, musées, FRAC – Fonds régional d'art contemporain-, etc.), des mises en situation réelles et l'initiation à la recherche personnelle. Le réseau CÉSAR (Conférence des écoles supérieures d'art), qui réunit les quatre écoles supérieures d'art de la région Occitanie (Montpellier, Toulouse, Pau-Tarbes et Nîmes), permet de générer des réflexions sur la</p>

complémentarité des formations et de mutualiser les moyens, notamment par la mise en place de dispositifs communs d'accompagnement des diplômés.

Les collaborations académiques sur le territoire régional sont nombreuses et diverses (Université de Nîmes, Lycée Hemingway, Université Paul Valéry de Montpellier, ComUE du Languedoc-Roussillon). Il serait utile de préciser quels sont les partenariats qui concernent tout particulièrement le DNA.

L'axe méditerranéen est un axe de développement qui apparaît comme prometteur. Ainsi L'Esban a mis en place des partenariats avec les autres écoles supérieures d'art du bassin méditerranéen (partenariats qu'il serait utile de préciser), afin d'élargir son champ de recrutement et l'offre pédagogique pour ses étudiants. Par ailleurs, une convention est en cours de rédaction avec l'École nationale supérieure de photographie d'Arles.

L'activité de la recherche est étroitement liée à la théorie et à la pratique artistique. Dans le cadre du DNA, l'initiation de la recherche se fait par le biais de séminaires, de rencontres avec des chercheurs et des artistes. Ces rencontres donnent lieu à un travail concret sous la forme d'interviews, de film-essais, d'objets éditoriaux. La recherche par le programme « La recherche s'expose » est valorisée sur le site internet du Centre d'art d'application de l'Esban et dans les éditions imprimées et numériques de l'établissement. L'école a répondu à l'appel à projet « Structuration de la recherche » du ministère de la culture et a obtenu une réponse positive en juillet 2019. L'aide obtenue de 20 000 € par an pendant quatre ans doit permettre la consolidation du programme de recherche.

L'ensemble des informations montre que l'établissement souhaite s'investir dans la recherche et que les équipes consacrent du temps à ce domaine dans la formation.

Au sein de l'Hôtel Rivet, deux salles d'exposition accueillent (avec d'autres lieux de la ville) une partie des expositions issues de la programmation du Centre d'art d'application où les enseignants développent les programmes pédagogiques et scientifiques autour des pratiques de l'exposition. L'Esban a par ailleurs mis en place de nombreux partenariats permettant aux étudiants des expériences professionnalisantes avec :

- le Carré d'art (rencontres d'artistes, médiations),
- le musée du vieux Nîmes (pour une relecture des collections),
- les centres d'art La Vigie et Le Cacn (stages pour les étudiants),
- le FRAC Occitanie (prêts d'œuvres pour des expositions dans le centre d'art d'application).

Depuis 2014, le Bureau d'insertion et d'orientation professionnelle (BIOP) accompagne les étudiants dans leurs projets de stage et projets d'orientation scolaire.

La commission de mobilité à l'international accompagne les étudiants dès la 2^{ème} année du DNA. L'Esban est engagé dans le programme Erasmus et a ouvert un site internet en anglais pour développer son attractivité à l'international. Depuis 2014-2015, la stratégie internationale de l'Esban a évolué. L'école dispose depuis plusieurs années de conventions avec 25 partenaires académiques internationaux. Des séjours linguistiques sont financés par la métropole de Nîmes, mesure très positive car facilitant une expérience à l'international pour les étudiants.

Organisation pédagogique de la formation

Les trois premiers semestres de la formation favorisent un apprentissage généraliste de l'ensemble des médiums. Les semestres 4 et 5 permettent l'émergence progressive d'un travail personnel et le semestre 6 est consacré au travail à fournir pour l'obtention du DNA.

Durant les six semestres du DNA, l'étudiant bénéficie d'un apprentissage de l'ensemble des médiums afin de permettre l'émergence progressive d'un travail personnel. L'organisation pédagogique est clairement énoncée dans le catalogue des cours. La recherche est introduite en 3^{ème} année, préparant l'étudiant au 2^{ème} cycle d'études.

Les cours théoriques (histoire de l'art, littérature, analyse de l'image), l'enseignement technique et numérique (vidéo, son, PAO – publication assistée par ordinateur -), les cours d'anglais et la réalisation d'un carnet de recherche sont communs aux trois années.

La 1^{ère} année est organisée sous forme de cours et de workshops. Très complet, l'enseignement pratique (neuf ateliers) permet à l'étudiant de choisir les médiums adaptés à son projet (passant du dessin à la performance et de l'écriture au volume). Il est complété par des séances d'initiation à la recherche documentaire. La 2^{ème} année favorise dans des workshops des approches transversales et l'apprentissage de l'accrochage. L'étudiant peut faire le choix d'une mobilité internationale d'un ou deux semestres (la liste des mobilités effectuées en 2018-2019 n'est pas fournie). Durant la 3^{ème} année, l'étudiant, pour la conduite de son projet personnel, est suivi par un enseignant référent. Deux ARC (Ateliers de recherche et de création) sont obligatoires au choix, parmi Art et architecture, Édition, Film, Photographie, Peinture. Par

le biais de l'ARC « Pratique de l'exposition », l'étudiant est initié aux métiers d'artiste, commissaire, producteur, médiateur.

L'Esban a mis en place avec les Universités de Nîmes et Montpellier des bi-cursus. En 2018-2019, seul un étudiant en 3^{ème} année a tenté, sans finaliser, la formation en musicologie à l'Université de Montpellier (une année).

Une année de césure est possible entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année, trois étudiants en ont d'ailleurs bénéficié mais ont ensuite quitté l'Esban.

Nombreux sont les étudiants qui doivent travailler pendant leurs études. L'Esban a mis en place des contrats d'étude afin d'adapter leur parcours pédagogique et permettre de réaliser une année en deux ans. Cette initiative montre la volonté de l'école de soutenir et encadrer les étudiants.

En 2^{ème} année, les étudiants doivent effectuer un stage d'orientation de trois semaines dans un établissement culturel (centre d'art, FRAC, musée, galerie, foire), auprès d'un artiste ou dans un service culturel (direction régionale des affaires culturelles, etc.). Le compte-rendu du stage fait l'objet d'une présentation publique et donne lieu à des crédits au semestre 6. Cette expérience permet à l'étudiant de préciser son projet personnel.

La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) fait partie du dossier remis par l'Esban. Elle est lisible et claire.

Une place importante est réservée au numérique dans la formation. Les cours sont proposés en 1^{ère} et 2^{ème} années et les assistants pédagogiques d'enseignements proposent un suivi individuel des projets numériques aux étudiants de 3^{ème} année. Les étudiants sont initiés aux langages, outils et champs du numérique.

Des cours hebdomadaires spécifiques en 1^{ère} et 2^{ème} années sont réalisés en langue anglaise par un enseignant spécialisé. Un séjour linguistique en Angleterre est accessible à deux étudiants de la promotion de 1^{ère} année. L'envoi d'étudiants à l'étranger par le dispositif Erasmus + (charte 2014-2020) est encouragé. L'établissement dispose, pour développer ces échanges, d'un personnel administratif dédié. Les stages à l'international sont proposés et soutenus financièrement par un système de bourses attribuées par la région Occitanie/Pyrénées Méditerranée.

L'accueil d'étudiants étrangers (Europe) est stable au sein du programme Erasmus +. Ils représentent en moyenne 10 % des effectifs totaux de l'établissement. La direction fournit depuis 2017-2018 un site internet en anglais pour faciliter l'intégration des étudiants étrangers et propose des cours de français aux étudiants Erasmus.

La mobilité des enseignants et du personnel administratif est effective (16 mobilités entre 2014 et 2019), mais concerne souvent les mêmes enseignants. La direction est consciente de la nécessité de développer son rayonnement à l'international et souhaite désormais ne plus recruter que des enseignants *a minima* bilingues français-anglais.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique compte 14 enseignants et 2 assistants d'enseignement pour le DNA et le DNSEP qui couvrent tous les domaines du DNA. Elle est complétée par les intervenants professionnels dont le temps d'intervention a fortement augmenté en 2018-2019 (la programmation des intervenants revient aux enseignants). Un certain nombre des enseignants sont des artistes ayant une carrière internationale, insufflant dans l'école un niveau d'exigence important. La coordination des années et des diplômes est assurée chaque année par un ou deux professeurs d'enseignement artistique.

Le pilotage de la formation est probant. Les conseils de classe, coordonnés par la direction des études, sont composés de l'ensemble des enseignants. Les enseignants de l'Esban apparaissent comme pleinement investis dans la vie administrative et pédagogique de l'établissement

Créée en 2010, la direction des études réunit les postes liés à la pédagogie : chargée de la scolarité et chargée des mobilités internationales, ceux liés aux ressources (bibliothèque), à la valorisation (communication) et aux projets. Il s'agit d'une amélioration notable pour les étudiants qui peuvent identifier plus clairement leurs correspondants.

Les moyens immobiliers et techniques sont satisfaisants, l'Hôtel de Rivet ainsi que le Chapitre ayant fait l'objet d'une rénovation importante, mais partielle, et d'une mise aux normes pour la sécurité et l'accessibilité. Les nombreux équipements (volume et édition) du site des Oliviers sont bien entretenus et activés par du personnel compétent mais éloignés du reste de l'école.

Trois séminaires pédagogiques sont organisés après les bilans semestriels des conseils de classe, permettant de travailler aux programmes de l'année N+1.

Le conseil d'orientation pédagogique, scientifique et de la vie étudiante se réunit deux à trois fois par an et comprend des représentants du corps enseignants, des étudiants et du personnel administratif. Cette instance n'étant pas pleinement satisfaisante pour aborder les projets de recherche, la direction de l'Esban entend créer un conseil scientifique.

Le conseil d'administration, présidé par la collectivité de Nîmes, se réunit trois à quatre fois par an et prend toutes les décisions s'agissant des dimensions budgétaires et administratives.

La direction de l'Esban a choisi de procéder à l'autoévaluation en continu en confiant aux coordinateurs d'année et aux délégués étudiants des temps de discussion réguliers pour faire le point sur les éventuelles difficultés rencontrées. Outre ces rencontres, l'évaluation des enseignements par les étudiants (fin de cursus et diplômés) est réalisée sous forme de questionnaires et d'échanges avec les représentants étudiants. Les questionnaires étudiants sont analysés collégalement par les instances de pilotage de l'établissement. Les résultats sont pris en compte et conduisent à des ajustements.

L'Esban a pris en compte les recommandations de l'AERES (campagne 2013-2014) sur les résultats des enquêtes sur l'insertion professionnelle et les finalités de la formation. Elle a élaboré un questionnaire de suivi des diplômés envoyé à 9 et 30 mois après le diplôme pour renseigner sur la nature des activités des étudiants après leur formation. Elle souligne la difficulté à recueillir des réponses et souhaite élaborer dans l'avenir un nouveau questionnaire plus proche dans son contenu et sa forme aux spécificités du secteur d'activité.

Il est à noter que l'Esban s'est également montrée attentive aux recommandations faites par l'AERES concernant une plus grande structuration de la politique des stages désormais très lisible et bien intégrée dans la formation. La mise en place du BIOP a également permis un meilleur suivi qu'il serait important de préciser par quelques exemples.

L'évaluation des connaissances est conforme aux textes réglementaires en vigueur et se fait par l'obtention de crédits précisés dans le catalogue de cours pour chaque matière. Elle est réalisée à la fin de chaque semestre lors du Conseil de classe, où sont présents l'ensemble des enseignants concernés, en présence des délégués des étudiants. Les jurys de bilan sont constitués par la directrice des études.

L'exclusion ou le redoublement sont décidés par le collège enseignant dans le cas d'échec à plus de six crédits, décision qui peut intervenir à la fin d'un semestre impair, c'est-à-dire en milieu d'année. Cette mesure très pénalisante pour l'étudiant semble un peu brutale et nécessite une justification plus importante, notamment en donnant des précisions sur le nombre d'étudiants concernés. Un accompagnement spécifique pourrait permettre d'éviter une telle décision.

Les jurys de diplôme et de concours d'admission sont conformes aux directives ministérielles.

L'exemple de supplément au DNA montre l'équilibre qui existe dans l'enseignement entre la théorie et la pratique et la capacité de l'étudiant à mener un projet.

L'Esban accueille tous les ans des candidats en reprise d'étude et reconnaît les acquis antérieurs en offrant des équivalences d'enseignement.

Par ailleurs, le dossier d'autoévaluation rappelle en introduction les fortes disparités économiques et sociales du territoire et le nécessaire accompagnement de certains étudiants par les coordinateurs ainsi que la mise en place de dispositifs de rattrapage. Ces dispositifs montrent le souci de l'école d'être au plus près des étudiants par un soutien personnalisé. L'autoévaluation de la formation est sincère et performant, des perspectives sont tracées.

Résultats constatés

Sur la période 2014-2018, les effectifs de l'école sont stables (entre 23 et 25 étudiants par année). L'intérêt international pour l'établissement est réel, 10% des effectifs sont issus de pays européens ou internationaux (entre 85 et 130 étudiants par an). Entre 120 et 130 étudiants fréquentent chaque année l'Esban, dont l'origine se répartit majoritairement entre les régions Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes. Le nombre de candidats au concours d'entrée est variable (pour les années 2014-2018, entre 87 et 128 inscrits). La 2^{ème} année bénéficie d'une certaine attractivité (une moyenne de cinq nouveaux inscrits par an).

Le taux de réussite au DNA est tout à fait satisfaisant (pour les années 2014-2018, sur un nombre d'inscrits au diplôme oscillant entre 24 et 25, le taux de réussite est de 92%).

Les étudiants ayant obtenu leur DNA à l'Esban ne s'engagent pas systématiquement dans un DNSEP à Nîmes, pour les années 2017 et 2018, respectivement 25 et 57% des effectifs ont choisi de quitter l'établissement. L'Esban a mis en place un questionnaire de suivi du devenir des diplômés, administré deux fois (à 9 mois et 30 mois après l'obtention du DNA). Cependant, si les chiffres pourraient être relativement exploitables par l'école, la modestie des effectifs rend les résultats peu probants.

Dans la situation présente, l'Esban dispose d'une bonne adéquation entre les objectifs de la formation et l'insertion professionnelle, le travail du BIOP doit être souligné. Sur les 153 étudiants diplômés entre 2014 et 2018, 71 d'entre eux ont une activité principale en adéquation avec la formation qu'ils ont reçue : celle d'artiste. Le dossier d'autoévaluation ne différencie pas les diplômés du DNA de ceux du DNSEP.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Le dossier d'autoévaluation montre les qualités de méthode et d'organisation de l'ESBAN.
- L'organisation des études est très cohérente et clairement définie dans le catalogue des cours.
- L'équipe pédagogique est très investie dans l'accompagnement et le soutien des étudiants.
- Les locaux sont adaptés (ateliers, espace d'exposition, etc.) et ont fait l'objet de travaux récents.
- La bonne collaboration avec les acteurs locaux (université, musées, centres d'art).
- Une forte réussite à l'obtention du DNA.

Principaux points faibles :

- Un nombre d'entrants insuffisant, ce qui peut induire une faible émulation entre les étudiants et pourrait fragiliser le 2^e cycle.
- L'éloignement du site des Oliviers du reste de l'école complique sérieusement le fonctionnement quotidien de l'établissement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'Esban a mis l'étudiant au cœur de ses dispositifs pédagogiques, offrant un suivi très personnalisé. Il faut souligner le travail de structuration et d'organisation effectué par l'école (formalisation des partenariats, rédaction de conventions, etc.).

La situation géographique de l'Esban la situe au cœur de l'arc méditerranéen qui regroupe 12 écoles d'art dont deux écoles nationales. Il est important de développer les partenariats en fonction de la spécificité de l'école afin d'améliorer sa visibilité et son attractivité. La nouvelle direction devrait se concentrer sur la « fidélisation » des étudiants après l'obtention du DNA en proposant par exemple des axes de recherches couvrant les cinq années d'études afin de juguler le départ de nombreux étudiants, l'offre inter-régionale de formation étant très importante.

Si la création du BIOP est une spécificité de l'école, il pourrait encore développer et engager de nouvelles perspectives concernant la vie étudiante et la professionnalisation.

Un conseil pédagogique spécifique au DNA devrait être créé, proposant la présence de membres extérieurs (nationaux et internationaux). Cette mesure pourrait participer de l'attraction de l'Esban et participer également de l'émergence d'un enseignement singulier constituant l'identité de la formation. Dans ce cadre, le diplôme « Production et régie des œuvres et des expositions » devrait être affirmé, tout particulièrement pour renforcer la visibilité de l'établissement, en le définissant comme une 1^{ère} année de niveau master.

Il faut souligner que la nouvelle direction entend renforcer les liens avec le Carré d'art, le FRAC Occitanie-Montpellier, l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles et l'Université de Nîmes (dans le secteur des arts appliqués et du design). On ne peut qu'encourager cette initiative.

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE, OPTION ART - CONFÉRANT GRADE DE MASTER

Établissement : École supérieure des beaux-arts de Nîmes (Esban)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation de l'Esban conduisant au DNSEP, option *Art*, diplôme de 2^{ème} cycle, s'inscrit dans la continuité de celle, d'une durée de six semestres, conduisant au diplôme national d'art (DNA) option *Art*. Elle comporte deux parcours : *Pratiques de l'exposition* et *Écritures*.

Au-delà de l'acquisition des compétences et connaissances nécessaires à la conduite d'une pratique artistique autonome par l'étudiant, le cursus d'études appréhende les différentes pratiques de l'exposition et les notions liées aux zones de frottement entre l'écriture cinématographique et littéraire. L'initiation à la recherche traite des relations entre art, écriture et spatialité.

ANALYSE

Finalité
<p>La formation est présentée avec clarté et efficacité. Elle a pour objectif de former « les futurs acteurs de la création, de la diffusion, de la production et de la transmission de l'art ».</p> <p>La formation est très complète, les connaissances généralistes, techniques, méthodologiques et théoriques, sont transmises sous formes d'atelier, de cours, d'échanges, de stage et de mises en situation professionnelle. La qualité de la formation et la prise en compte des enjeux professionnels actuels sont réels.</p> <p>Le 2^{ème} cycle permet à l'étudiant de choisir son mode d'expression, de rédiger un mémoire, de mettre en place un projet personnel et de pouvoir s'engager dans la vie professionnelle. Le programme de l'Esban pour le DNSEP comprend un séminaire de méthodologie du mémoire, un séminaire au choix, un ARC, un projet personnel et un stage.</p>
Positionnement de la formation
<p>La formation est clairement positionnée au sein de l'établissement : elle est précédée en amont par le DNA, option <i>Art</i>, et en aval elle peut donner lieu à une poursuite d'études dans le cadre du Diplôme d'établissement <i>Production et régie des œuvres et des expositions</i>. Ce diplôme professionnalisant de spécialisation n'est cependant pas clairement positionné par rapport au DNSEP.</p> <p>Au cœur d'un territoire très riche (neuf écoles supérieures d'art entre Montpellier et Monaco), le DNSEP de l'Esban offre aux étudiants, par un adossement au milieu professionnel (centres d'art, musées, FRAC, etc.), des mises en situation réelles et l'initiation à la recherche personnelle.</p> <p>Les collaborations académiques sur le territoire régional sont nombreuses et diverses (Université de Nîmes, Lycée Hemingway, Université Paul Valéry de Montpellier, ComUE du Languedoc-Roussillon), proposant la mutualisation de certains cours théoriques (histoire de l'art, art contemporain) et de certains <i>workshops</i> dans les domaines du design, de l'écriture et surtout de la régie des œuvres et de l'exposition (en lien avec le Diplôme d'établissement <i>Production et régie des œuvres et des expositions</i>). Il serait utile de préciser</p>

quels sont les partenariats qui concernent tout particulièrement le DNSEP.

L'activité de la recherche est étroitement liée à la théorie et à la pratique artistique. Durant la période 2014-2019, six enseignants se sont engagés sur deux axes de recherche qui fondent en partie l'identité du DNSEP, option Art :

- « Pratique et théorie de l'exposition » : dépassant les questions de muséologie et d'écriture, cet axe s'ouvre sur les attitudes et les paradigmes (temporalité de l'œuvre, pensée de l'archivage). Entre 2013 et 2019, quatre programmes ont été conduits faisant l'objet de colloques et de quatre éditions,
- « La flamme et le papillon », axe qui interroge les rapports entre la création littéraire et filmique ainsi que les productions hybrides et expérimentales. Cet axe a permis à l'Esban de s'associer à l'École supérieure d'art d'Annecy Alpes et à la Haute École des arts du Rhin sur le programme « La machine Pollet » traitant du renouvellement du langage cinématographique.

Par ailleurs, l'Esban est membre du réseau « De la peinture » (Le Havre – Rouen) et partenaire de l'École Offshore (Shanghai – Paul Devautour). Les conventions entre l'école et les établissements dispensant des formations supérieures en art (École supérieure d'art et de design Marseille Méditerranée, École supérieure d'art d'Avignon, École nationale supérieure d'art et de design de Nancy, etc.) montrent une réelle dynamique d'échange.

Complétant les éditions imprimées, de grande qualité, l'Esban a développé un programme d'édition numérique sur un site internet dédié.

Au sein de l'Hôtel Rivet, deux salles d'exposition accueillent le Centre d'art d'application où les enseignants développent les programmes pédagogiques et scientifiques autour des pratiques de l'exposition. L'Esban a par ailleurs mis en place de nombreux partenariats permettant aux étudiants des expériences professionnalisantes avec :

- le Carré d'art (rencontres d'artistes, interviews, assistantat pour les expositions),
- le musée du vieux Nîmes (pour une relecture des collections),
- les centres d'art La Vigie et Le Cacn (stages pour les étudiants),
- le FRAC Occitanie (prêts d'œuvres pour des expositions dans le centre d'application).

Depuis 2014, le bureau d'insertion et d'orientation professionnelle – BIOP –, très apprécié des étudiants, les accompagne dans leurs projets de stage et projets d'orientation scolaire.

La commission de mobilité à l'international accompagne les étudiants durant la 4^{ème} année. Des séjours linguistiques sont financés par la métropole de Nîmes en 1^{ère} et 2^{ème} années. L'Esban est engagée dans les programmes Erasmus et a reçu le label « bonne pratique » de l'agence Erasmus+. Elle a ouvert un site internet en anglais pour développer son attractivité à l'international. Un bilan devra être réalisé pour évaluer les retombées de cette initiative judicieuse.

Organisation pédagogique de la formation

Les deux années du cursus d'études visent à accompagner l'étudiant dans la construction de son parcours et à acquérir de l'autonomie. L'organisation de la formation est très bien détaillée, le programme de chaque semestre est précisé et les objectifs sont clairement définis. La structure pédagogique est explicitement énoncée : alternance de sessions de cours et de modules au choix.

Le recrutement en 4^{ème} année repose sur une commission d'admission où se présentent les étudiants de l'Esban ayant obtenu le DNA et des candidats extérieurs. La cohorte de 2018 est de 19 étudiants.

La recherche personnelle se traduit par la rédaction d'un mémoire en 4^{ème} année, avec un rendu dans le premier semestre de la 5^{ème} année.

Le tronc commun aux deux années comprend la méthodologie de mémoire, l'anglais, l'ARC « Pratique de l'exposition » et le projet plastique. L'ensemble des enseignants (pratique et théorie) opère le suivi des mémoires et des projets. Les modalités d'examen en contrôle continu sont renseignées. Durant la 4^{ème} année, l'étudiant doit effectuer un stage de quatre semaines dans un établissement culturel (centre d'art, association, musée, galerie, etc.), il peut également faire le choix d'une mobilité internationale. Depuis 2014, le BIOP accompagne les étudiants dans leurs projets de stage et projets d'orientation universitaire.

Deux parcours, en lien avec les axes de recherches développés dans l'école, sont proposés aux étudiants :

- le parcours *Pratiques et théories de l'exposition* place l'étudiant en situation professionnelle,
- le parcours *Écritures* l'invite à développer une réflexion critique sur ses apports à la fabrique de

l'œuvre.

L'Esban a mis en place, de manière volontariste et probante, des dispositifs complémentaires de professionnalisation qui concernent malheureusement un nombre réduit d'étudiants : avec la formation *Production et régie des œuvres et des expositions*, en collaboration avec des professionnels et les musées de Nîmes, Montpellier, le FRAC Occitanie, le Mudam du Luxembourg, etc., et avec les bi-cursus en lettres, philosophie, sociologie et théâtre, avec les Universités de Nîmes et Montpellier (trois étudiants en 4^{ème} année et un étudiant en 5^{ème} année). Depuis 2015, elle a également mis en place une année de césure qui a permis à sept étudiants de s'engager dans une réorientation de scolarité ou de bénéficier d'une opportunité de travail. Sept autres étudiants ont réintégré l'école et leur cursus à l'issue de cette césure.

Par le biais de contrat d'étude, l'école accompagne les étudiants salariés dont il faut aménager l'emploi du temps et permettre l'organisation d'une année d'études en deux ans.

Une fois par mois, le module *Professionnalisation* présente les métiers des secteurs de l'art, de l'exposition, de l'image et de la communication. Le projet « Post-production » s'adresse à tous les diplômés des quatre écoles supérieures d'art de la région Occitanie en partenariat avec le FRAC Occitanie-Montpellier. Accompagné d'une bourse, l'étudiant est invité à construire un projet, et a la possibilité d'accéder aux ateliers techniques de l'Esban (sérigraphie, gravure, lithographie, impression numérique, bois, fer, moulage, vidéo, son, photographie). Au sein de l'Hôtel Rivet, deux salles d'exposition accueillent le Centre d'art d'application où les enseignants développent les programmes pédagogiques et scientifiques autour des pratiques de l'exposition. Les étudiants sont placés en situation de création d'expositions, d'assistants d'artistes ou encore de commissaires, régisseurs ou médiateurs. Des rencontres critiques sont organisées pour la présentation des travaux des élèves de 2^{ème} cycle principalement, occasion pour l'étudiant de faire état de sa démarche et de se familiariser avec la prise de parole en public.

Le numérique fait l'objet d'un projet de création d'une plateforme de ressources pédagogiques numériques en 2019. L'étudiant est formé aux logiciels numériques de traitement d'image et de mise en page.

L'apprentissage de l'anglais se fait par des cours hebdomadaires réguliers. Des *workshops* et des séminaires sont réalisés en anglais.

L'Esban est attractive au niveau international avec un accueil d'étudiants étrangers représentant environ 10% de l'effectif global (sans précision sur les années concernées). Les mobilités sortantes par le biais du dispositif Erasmus + sont encouragées. Pour développer ces échanges, l'établissement dispose d'un personnel administratif dédié. Les stages à l'international sont proposés et soutenus financièrement par un système de bourses attribuées par la région Occitanie. L'accueil d'étudiants étrangers en mobilité (Europe) est stable. Ces étudiants transmettent leurs connaissances aux étudiants de l'Esban. Les échanges paraissent fructueux. En outre, des étudiants étrangers (Europe et international) intègrent l'établissement. Ils représentent en moyenne 10 % des effectifs totaux de l'établissement.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique compte 14 enseignants et 2 assistants d'enseignement, qui couvrent tous les domaines du DNA au DNSEP, complétée par des intervenants dont le temps d'intervention a fortement augmenté (en 2018-2019, représentant 869 heures sur un volume annuel de 2968 heures). Ces intervenants sont issus du milieu académique ou du secteur privé en lien avec le milieu culture. Ils sont choisis pour leurs compétences théoriques et/ou pratiques dans des domaines très spécifiques et toujours en complémentarité de l'équipe pédagogique permanente. Leur liste est présentée dans la plaquette de cours.

Créé en 2010, le poste de direction des études coordonne les postes liés à la pédagogie et ceux liés aux ressources (bibliothèque, communication et projets), donnant ainsi davantage de cohérence à la direction de l'école. La coordination des années et des diplômes est assurée chaque année par un ou deux professeurs d'enseignement artistique. L'équipe administrative et technique constitue une direction (sept agents).

Le pilotage de la formation est globalement probant. Les conseils de classe, coordonnés par la direction des études, sont composés de l'ensemble des enseignants. Les enseignants de l'Esban apparaissent comme pleinement investis dans la vie administrative et pédagogique de l'établissement.

La direction des études réunit les postes liés à la pédagogie (chargée de la scolarité et chargée des mobilités internationales, ceux liés aux ressources (bibliothèque), à la valorisation (communication) et aux projets. Il s'agit d'une amélioration notable pour les étudiants qui peuvent identifier plus clairement leurs correspondants.

Les moyens immobiliers et techniques sont satisfaisants, l'Hôtel de Rivet ainsi que le Chapitre ayant fait l'objet d'une rénovation importante et d'une mise aux normes pour la sécurité et l'accessibilité. Les

nombreux équipements (volume et édition) du site des Oliviers sont bien entretenus et activés par du personnel compétent mais éloignés du reste de l'école.

Trois séminaires pédagogiques sont organisés après les bilans semestriels des conseils de classe, permettant de travailler aux programmes de l'année N+1.

Le conseil d'orientation pédagogique, scientifique et de la vie étudiante couvre les formations de 1^{er} et de 2^{ème} cycle, il se réunit deux à trois fois par an et comprend des représentants du corps enseignants, des étudiants et du personnel administratif. On peut regretter qu'il n'existe pas de conseil propre au DNSEP. Cette instance n'étant pas pleinement satisfaisante pour aborder les projets de recherche, la direction de l'Esban entend créer un conseil scientifique. On ne peut qu'encourager cette initiative.

Le conseil d'administration, présidé par la collectivité de Nîmes, se réunit trois à quatre fois par an et prend toutes les décisions s'agissant des dimensions budgétaires et administratives.

La direction de l'Esban a choisi de procéder à l'autoévaluation en continu en confiant aux coordinateurs d'année et aux délégués étudiants des temps de discussion réguliers pour faire le point sur les éventuelles difficultés rencontrées. Outre ces rencontres, l'évaluation des enseignements par les étudiants (fin de cursus et diplômés) est réalisée sous forme de questionnaires et d'échanges avec les représentants étudiants. Les questionnaires étudiants sont analysés collégalement par les instances de pilotage de l'établissement. Les résultats sont pris en compte et conduisent à des ajustements.

L'Esban a pris en compte les recommandations de l'AERES (campagne 2013-2014) sur les résultats des enquêtes sur l'insertion professionnelle et les finalités de la formation. Elle a élaboré un questionnaire de suivi des diplômés envoyé à 9 et 30 mois après l'obtention du diplôme pour renseigner sur la nature des activités des étudiants après leur formation. Elle souligne la difficulté à recueillir des réponses et souhaite élaborer dans l'avenir un nouveau questionnaire plus proche dans son contenu et sa forme aux spécificités du secteur d'activité.

Il est à noter que l'Esban s'est également montrée attentive aux recommandations faites par l'AERES concernant une plus grande structuration de la politique des stages désormais très lisible et bien intégrée dans la formation. La mise en place du BIOP a également permis un meilleur suivi qu'il serait important de préciser par quelques exemples.

L'évaluation des connaissances est conforme aux textes réglementaires en vigueur et se fait par l'obtention de crédits précisés dans le catalogue de cours pour chaque matière. Elle est réalisée à la fin de chaque semestre lors du conseil de classe, où sont présents l'ensemble des enseignants concernés et des délégués des étudiants. Les jurys de bilan sont constitués par la directrice des études.

L'Esban accueille tous les ans des candidats en reprise d'étude et reconnaît les acquis antérieurs en offrant des équivalences. La possibilité de se réorienter est envisagée et permise, avec l'existence d'un comité de suivi, dans l'objectif de procéder au transfert des étudiants de l'école vers d'autres établissements dispensant des formations supérieures. L'organisation de journées professionnelles est l'un des dispositifs retenus par l'établissement pour favoriser l'orientation des étudiants.

Résultats constatés

Entre 120 et 130 étudiants, dont 35 pour le 2^{ème} cycle, fréquentent chaque année l'Esban. Leur origine se répartit majoritairement entre les régions Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes. La 1^{ère} année du DNSEP bénéficie d'une certaine attractivité qui compense en partie les départs après la réussite des diplômés du DNA (en 2018-2019, moins de 50% d'entre eux se sont engagés dans un DNSEP à l'Esban). La présence des étudiants étrangers reste stable, environ 10%.

Le taux de réussite au DNSEP est tout à fait satisfaisant. Il faut cependant noter un taux bas de réussite en 2017-2018 (18 inscrits et 11 diplômés), mais qui s'explique par une 5^{ème} année effectuée en 2 ans (suivi en parallèle de bi-cursus et du Diplôme *Production et régie des œuvres et des expositions*).

L'école a mis en place un questionnaire de suivi du devenir des diplômés, administré deux fois (à 9 mois et 30 mois après l'obtention du DNA et du DNSEP). Cependant, si les chiffres pourraient être relativement exploitables par l'école, la modestie des effectifs rend les résultats peu probants.

Dans la situation présente, l'Esban dispose d'une bonne adéquation entre les objectifs de la formation et l'insertion professionnelle, le travail du BIOP doit être souligné. Sur les 153 étudiants diplômés entre 2014 et 2018, 71 d'entre eux ont une activité principale en adéquation avec la formation qu'ils ont reçue : celle d'artiste. Le dossier d'autoévaluation ne différencie pas les diplômés du DNA de ceux du DNSEP.

L'évaluation de la formation par les étudiants est effectuée en même temps que le questionnaire de suivi du devenir des diplômés. Les points forts identifiés sont la présence d'intervenants extérieurs, l'attention accordée aux stages, à l'année de césure, à la mobilité internationale ainsi qu'à la mise en œuvre des projets d'exposition. Il est demandé une plus grande amplitude horaire d'ouverture de l'école et une

répartition spatiale des activités plus efficiente.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La qualification et la diversité des profils de l'équipe pédagogique en cohérence avec les objectifs de la formation en art.
- Les axes de recherche diversifiés permettant une ouverture et une implication des étudiants pertinentes (publications, expositions, éditions).
- La qualité du travail d'accompagnement et d'orientation porté par le BIOP.
- L'importance de l'information délivrée aux étudiants (site internet, guide de l'étudiant, BIOP, etc.).
- L'inscription de l'Esban dans plusieurs réseaux d'écoles à l'échelle nationale (peinture, écriture, sculpture, cinéma, etc.).
- La grande qualité des éditions réalisées par l'école.

Principaux points faibles :

- Le faible nombre d'étudiants et la faible attractivité pour le DNSEP.
- L'absence d'instances de suivi et d'autoévaluation propre au DNSEP (associant des personnalités extérieures).
- L'éloignement du site des Oliviers du reste de l'école complique sérieusement le fonctionnement quotidien de l'établissement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'Esban est un établissement dont le bon fonctionnement et les résultats satisfaisants sont à souligner. L'arrivée d'une nouvelle direction devrait être mise à profit pour mettre l'accent sur son attractivité dans un contexte inter-régional concurrentiel. Il paraît important de porter les efforts sur les deux années du 2^{ème} cycle afin de lui donner des programmes affirmant sa singularité. Le manque d'effectifs risque de mettre en cause la viabilité de la formation, de nouvelles pistes pourraient être développées en se rapprochant des établissements de l'arc méditerranéen (écoles d'art, universités, ComUE, formations professionnalisantes).

Les efforts qui ont été faits pour renforcer l'attractivité à l'international doivent être poursuivis en définissant une stratégie clairement identifiée au-delà des programmes Erasmus. Le programme de recherche « Pratique de l'exposition » qui s'est adossé à des professionnels de haut niveau devrait maintenant trouver une assise plus académique, par exemple en collaborant avec une université et à un réseau international.

Un conseil d'orientation pédagogique et scientifique, propre au DNSEP, devrait être créé en sollicitant des intervenants extérieurs, tant nationaux qu'internationaux. Une telle mesure serait de nature à favoriser l'attractivité de l'école.

S'il faut souligner les travaux récents permettant de disposer de locaux adaptés (ateliers, espace d'exposition, etc.), l'éloignement des ateliers sur le site des Oliviers tend à complexifier l'organisation des études. Une réflexion sur ce sujet pourrait être menée afin de rechercher les solutions les plus bénéfiques aux étudiants.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur (HCERES)

À l'attention de Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur du département d'évaluation des formations

2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Observations sur le rapport d'évaluation des formations Diplôme national d'art (DNA) option art
et Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), option art de l'École supérieure des beaux-arts de Nîmes (Ésban)

Nîmes, le 20 avril 2020

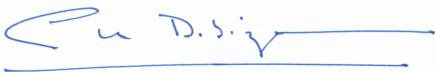
Monsieur Le Directeur,

Les équipes enseignantes et administratives de l'École supérieure des Beaux-Arts de Nîmes, fortement investies dans ce dossier, s'associent à moi afin de remercier le comité d'évaluation du HCERES pour le travail effectué et l'attention portée à notre établissement, à ses réalisations et à ses projets, ainsi que pour l'écoute et la cordialité qui ont marqué le processus d'évaluation, notamment au cours de la visite sur site.

L'auto-évaluation, la visite et la réception du rapport sont des moments importants par la prise de recul qu'ils permettent. Ceux-ci concourent à une démarche constante d'amélioration, en référence à nos missions et à notre développement stratégique sur l'arc méditerranéen. En ce sens, ce rapport constitue un document précieux ; ses observations et recommandations sont un encouragement à poursuivre la dynamique enclenchée tout en ouvrant des pistes de réflexion qui seront très utiles à l'école.

Très satisfaits du rapport d'évaluation, nous n'avons pas d'observation critique à transmettre, sinon pour préciser que les recommandations liées à l'attractivité et à la consolidation des parcours recherche trouvent déjà leur mise en œuvre aujourd'hui.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.



Christian DEBIZE
Directeur de l'École supérieure des beaux-arts de Nîmes

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)